



Estrées Actualités

Tél. : 03 44 91 60 90
www.estreessaintdenis.fr

Agenda

JUIN

Dimanche 2 : 10h-12h, rendez-vous des autos et motos anciennes, organisé par Écurie Auto des Plaines d'Estrées, place de la Mairie.
Samedi 8 : À partir de 14h, foot, finale de la coupe de l'Oise. Stade des Charmilles.
Lundi 10 : Brocante, organisée par l'USE et familles Rurales.
Samedi 15 : 12h, Repas des Aînés, salle polyvalente.
Mardi 18 : Commémoration de l'appel du Général de Gaulle.
Samedi 22 et Dimanche 23 : Fête communale, fête foraine.
Samedi 22 : de 16h00 à 21h30, marché nocturne rue de la République.
Dimanche 23 : Spectacle de fin d'année, école de musique, 17h00 salle polyvalente.
Mardi 25 : concours pétanque vétérans, organisé par l'Amicale Bouliste.
Samedi 29 et Dimanche 30 : compétition, organisée par la Compagnie d'Arc, stade des Charmilles.



JUILLET

Dimanche 7 : 10h-12h, rendez-vous des autos et motos anciennes, organisé par Écurie Auto des Plaines d'Estrées, place de la Mairie.
Samedi 13, en soirée : commémoration de la Fête Nationale



AOÛT

Dimanche 4 : 10h-12h, rendez-vous des autos et motos anciennes, organisé par Écurie Auto des Plaines d'Estrées, place de la Mairie.
Vendredi 16 au dimanche 1^{er} septembre : Tournoi de tennis



SEPTEMBRE

Dimanche 1^{er} : 10h-12h, rendez-vous des autos et motos anciennes, organisé par Écurie Auto des Plaines d'Estrées, place de la Mairie.
Vendredi 6, samedi 7, dimanche 8 : exposition « rentrée des artistes », Salle polyvalente.
Dimanche 15 : Vide dressing, organisé par le Comité de Jumelage. Salle polyvalente.

Fête communale

La fête communale aura lieu le samedi 22 et le dimanche 23 juin.
Samedi 22 juin : 23h Feu d'artifice, sur l'esplanade de la salle polyvalente.
La fête foraine se tiendra, comme d'habitude, sur la place du marché du samedi 23 au mercredi 27 juin.

Fête nationale

Les festivités organisées à l'occasion de la fête nationale se dérouleront le samedi 13 juillet 2019 au soir.

Rendez-vous à 21h30 sur le parvis de l'hôtel de ville pour

- la présentation du matériel des Sapeurs Pompiers,
- le dépôt de gerbe au Monument aux Morts,
- le vin d'honneur servi à la salle du marché.

Nos anciens

Le traditionnel repas des anciens aura lieu le samedi 15 juin 2018 à midi, salle polyvalente.

Les personnes ne désirant pas participer au repas recevront un colis.
La distribution se déroulera le mercredi 12 juin à la mairie.
(aux heures d'ouverture de la mairie)
Les personnes concernées sont averties par un courrier.

Analyse de l'eau

Nous vous rappelons que l'Agence Régionale de la Santé effectue régulièrement des analyses de l'eau sur des échantillons prélevés dans la commune. Les résultats de ces analyses sont affichés sur le tableau d'informations à la mairie et sont ainsi portés à la connaissance de tous les habitants.

Nous vous invitons à les consulter régulièrement.

Rentrée des Artistes

L'exposition de peintures, sculptures, arts plastiques ...
« Rentrée des Artistes » est ouverte à tous les artistes amateurs.
Elle se déroulera les vendredi 6, samedi 7, dimanche 8 septembre 2019.
Pour participer à cette manifestation et pour tout renseignement s'adresser à la mairie. Tél. : 03 44 91 60 90

Boîte à livres

Prends un livre c'est gratuit,
rends-le c'est gratuit aussi,
et si possible rapportes-en un !

Pour répondre à une idée du Conseil Municipal des Jeunes, deux boîtes à livres ont vu le jour à Estrées Saint Denis.
On peut y déposer des livres, en emprunter, les rapporter, en respectant le lieu et les livres.

La confection de ces boîtes a été confiée à l'ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) de Beauvais.

Elles ont été inaugurées le samedi 6 avril 2019 en présence de Monsieur Olivier Paccaud, sénateur, de Monsieur Leduc et Madame Procureur représentant le Crédit Agricole qui a sponsorisé cette réalisation.

Merci à tous !

Bonne lecture !



Ecole de Musique



C'est dans un lieu prestigieux, le Théâtre Impérial de Compiègne, que les élèves de l'école de musique emmenés par le directeur, Philippe Ténart, ont découvert « un orchestre, comment ça marche ? »

Félicitations aux élèves de l'école de musique : Tous les élèves présentés aux examens départementaux ont été reçus, certains avec félicitations.

Inscriptions à l'école de musique

à partir du mardi 11 juin 2019
Renseignements : 06 18 20 52 16
ecoledemusique-estrees@orange.fr

Spectacle de fin d'année
dimanche 23 juin à 17h00,
Salle polyvalente.

Course aux œufs

Samedi 20 avril, la traditionnelle course aux œufs s'est déroulée au stade des Charmilles sous un grand soleil. Les enfants venus en nombre sont tous repartis avec des paniers chargés d'œufs et de figurines.



Fibre optique

La fibre optique a été déployée à Estrées-Saint-Denis. Il serait utile de faire connaître à la commune :

- si les délais annoncés ont été tenus,
- les incidents ou malfaçons constatés et non résolus,
- vos réclamations.

Un cahier est à votre disposition à la mairie.
Ces informations seront transmises au directeur du SMOTH (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit).

Merci de votre coopération.

VACANCES D'ÉTÉ

Les enfants seront accueillis pendant toutes les vacances scolaires du
08 juillet 2019 au 31 août 2019.

Thème du mois de juillet : L'ESPACE
Thème du mois d'août : LA BANDE DESSINÉE
Inscriptions à partir du mois de mai.

ÉTÉ DES JEUNES

Accueil des jeunes de 11 à 16 ans du 08 juillet 2019 au 26 juillet 2019.
Inscriptions à partir du mois de mai.

Les inscriptions peuvent se faire sur le site internet :
www.famillesrurales.org/estrees_saint_denis
Vous pouvez aussi retirer un dossier dans le hall de la mairie.
Tél. : 09 51 84 55 11 - 07 81 51 45 07

Bienvenue

Restaurant-Snack Chez Fouillette

Restaurant et Snack sur place ou à emporter.
9 avenue de Flandre
Réservation au 03 44 76 05 44 ou
guenneteau.ingrid@laposte.net

Sagesse du Bien-Être

Estelle Ozeray, masso-relaxologue.
15 bis rue Théophile Havy
07 66 24 73 60
Facebook : sagesse du bien-être,
masso-relaxologue.

Monsieur ZHOU

Le Santana

Bar, Tabac, FDJ, PMU
1 rue du Calvaire
03 44 41 35 65

A noter Changements d'adresses

Cabinet des docteurs
MAHON Céline et
LEDOUX Marjorie
17 bis rue des Sablons
03 44 41 26 79

Cabinet des infirmières
LOISEAUX Corinne,
DENIZE Melinda, GOSSE Aline
13 bis rue Théophile Havy
03 44 41 10 07

Résultats sportifs

Compagnie d'Arc

Tir à l'oiseau - Félicitations au nouveau roi : Delahoche Simon
et au nouveau roitelet : Breton Marceau

Championnat de France en salle :
Lourme Gabriel est 4^{ème} en catégorie minimes.

Amicale bouliste

Une équipe de tripléte vétérans s'est illustrée en finale
les 24 et 25 avril à Margny lès Compiègne.

BMX : Championnat régional des Hauts de France
Plus de 400 pilotes au départ

58 pilotes du Bicrossing Dionysien inscrits, 6 sur le podium
Cadet : Maxime DEHOORNE 1^{er} et champion, Loris LUCRY 2^{ème}
Benjamine : Mindy DUVERNOIS 3^{ème} - Benjamin : Lyvann LUCRY 2^{ème}
17/24 ans : Kevin TALLON 3^{ème}
25/29 ans : Arnault MARTY : 1^{er} et champion

Addictions alcool Vie libre

Pour rappel
les prochaines dates sont :
Le 07 juin - le 05 juillet
le 13 septembre - le 11 octobre
le 15 novembre - le 13 décembre.

Les réunions de l'Association
« Addictions Alcool Vie Libre »
continuent à se dérouler chaque mois
dans la salle du marché, place de l'église
à Estrées Saint Denis.
Les horaires sont désormais
de 18h00 à 20h00.
Nous serions très heureux de vous rencontrer.
Adresse mail : vielibre-compiegne@vielibre.org

Recensement militaire

Les Françaises et les Français nés en AVRIL, MAI, JUIN 2003 et toutes les personnes ayant obtenu la nationalité française (âgées de moins de 25 ans) domiciliés à Estrées-Saint-Denis sont invités à se présenter au secrétariat de la mairie, entre la date anniversaire de leur 16 ans et le 30 JUIN 2019 en vue de leur inscription sur la liste de recensement de la deuxième période de l'année 2019.

Les Françaises et les Français nés en JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE 2003 et toutes les personnes ayant obtenu la nationalité française (âgées de moins de 25 ans) domiciliés à Estrées-Saint-Denis sont invités à se présenter au secrétariat de la mairie, entre la date anniversaire de leur 16 ans et le 30 SEPTEMBRE 2019 en vue de leur inscription sur la liste de recensement de la troisième période de l'année 2019.

Les intéressé(e)s devront se munir du livret de famille et de leur carte nationale d'identité.
Nous rappelons le caractère obligatoire de cette démarche : l'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique et servira à l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Vacances Les bons réflexes avant de partir !

Vous pouvez signaler votre absence auprès de la gendarmerie et de votre référent dans le cadre de l'opération « voisins vigilants ». Celui-ci accordera plus d'attention à votre demeure. Mais il n'est, en aucun cas, responsable de celle-ci.
Si vous ne connaissez pas le nom de votre référent de quartier, il est possible de se renseigner à la mairie.
Ayez les bons réflexes: n'hésitez pas à consulter le site de la Gendarmerie Nationale, rubrique : nos conseils

Opération propreté Hauts de France

Merci aux jeunes et moins jeunes Dionysiens pour leur participation au nettoyage des rues de la commune organisé par les Hauts de France le vendredi 22 et le samedi 23 mars.



Rappel

Les conteneurs à déchets individuels (déchets alimentaires et déchets recyclables) sont mis à la disposition des foyers mais restent la propriété de la CCPE. Il vous est demandé de les garder en bon état, de ne pas les peindre, les décorer ou « customiser ».

Merci de respecter ces recommandations.

Association Estrées Créatif

L'association Estrées Créatif vous propose de passer un moment de création et d'évasion autour du scrapbooking tous les lundis de 20h00 à 22h00 (pour les adultes).

Inscriptions toute l'année. association-estrees-creatif@orange.fr

Récupération des essaims d'abeilles

Les abeilles sont en danger et tous les apiculteurs s'en préoccupent!

**Aussi nous devons tout faire pour ne perdre aucun essaim :
NOUS RECUPERONS CES ESSAIMS.**

**Toute personne ayant un essaim chez elle peut téléphoner
au 06 23 03 44 43.**

**Une contrepartie de 10 à 50 € selon l'importance
de l'essaim récupéré peut lui être versée.**

Nous intervenons dans toute l'Oise et départements limitrophes.
Nous sommes joignables au 06 23 03 44 43

Attention : les essaims dans les cheminées, sous les toitures ou dans les endroits difficiles d'accès ne pourront être récupérés par nos équipes.
Merci de votre collaboration pour ce geste citoyen, tendant à la sauvegarde des abeilles, dont nous avons tous tant besoin.

APICULTURE AUX MILLE RUCHES

Les frelons asiatiques ont colonisé l'Oise.

Le frelon asiatique est reconnaissable : il possède un thorax entièrement brun-noir, le 4^{ème} segment de l'abdomen est presque entièrement jaune orangé, la tête est noire, les pattes jaunes à l'extrémité.
Le nid est volumineux et construit en fibres de bois mâché.
On trouve les nids dans les grands arbres (plus de 10m), mais aussi dans les hautes herbes et les haies.
Le frelon asiatique n'est pas agressif en temps normal, il deviendra agressif s'il perçoit la présence de l'Homme comme une menace pour le nid (10 mètres).
Si la piqûre n'est pas plus douloureuse que celle d'une guêpe, les personnes allergiques au venin d'hyménoptères doivent rester très prudentes.

Par mesure de sécurité, il est fortement déconseillé de chercher à détruire soi-même un nid. Les frelons asiatiques réagissent rapidement à toute menace en attaquant massivement l'agresseur et son entourage.



Les sapeurs-pompiers (tél. 18 ou 112) n'interviendront que, si après analyse, il est révélé un danger immédiat pour la population.
Les entreprises privées ont la liberté de fixer leurs tarifs.

Renseignements complémentaires sur le frelon asiatique :

www.oise.pref.gouv.fr
<http://frelonasiatique.mnhn.fr/>